

États financiers consolidés intermédiaires
(*Non vérifiés*)

Æterna Zentaris Inc.

Aux 31 mars 2010 et 2009
et pour les périodes de trois mois terminées à ces dates
(en milliers de dollars US)

Æterna Zentaris Inc.

États financiers consolidés intermédiaires (*Non vérifiés*)

Aux 31 mars 2010 et 2009 et pour les périodes de trois mois terminées à ces dates

Bilans consolidés intermédiaires.....	2
Variation des capitaux propres consolidés intermédiaires.....	3
Résultats d'exploitation et résultat étendu consolidés intermédiaires	4
Flux de trésorerie consolidés intermédiaires.....	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.....	6

Æterna Zentaris Inc.

Bilans consolidés intermédiaires

(en milliers de dollars US)

(Non vérifiés)

	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 947	38 100
Comptes débiteurs		
Clients	3 374	2 444
Autres	1 128	992
Impôts sur les bénéfices	112	113
Stocks (note 3)	3 491	4 415
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	2 278	2 949
	37 330	49 013
Liquidités soumises à restrictions	833	878
Immobilisations corporelles	3 885	4 358
Frais reportés et autres actifs à court terme	4 456	4 733
Actifs incorporels	15 760	17 034
Écarts d'acquisition (note 4)	9 708	10 246
	71 972	86 262
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges	8 691	11 919
Impôts sur les bénéfices	587	965
Produits reportés	5 499	6 327
Partie à court terme de la créance à long terme	59	57
	14 836	19 268
Produits reportés	42 500	45 919
Créance à long terme	118	143
Avantages sociaux futurs (note 6)	11 282	11 640
Autre passif à long terme	66	66
	68 802	77 036
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	41 203	41 203
Bons de souscription	2 899	2 899
Autre capital	80 086	79 943
Déficit	(133 418)	(127 538)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	12 400	12 719
	3 170	9 226
	71 972	86 262

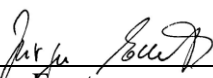
Mode de présentation (note 1)

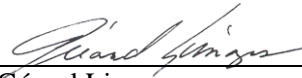
Évaluation de la continuité d'exploitation (note 1)

Événement subséquent (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé par le Conseil


Juergen Ernst
Administrateur


Gérard Limoges
Administrateur

Æterna Zentaris Inc.

Variation des capitaux propres consolidés intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions)

<i>(Non vérifiés)</i>	Actions ordinaires (nombre)	Capital social	Bons de souscription	Autre capital	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2009	63 089 954	41 203	2 899	79 943	(127 538)	12 719	9 226
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(5 880)	-	(5 880)
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	(319)	(319)
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	-	143	-	-	143
Solde au 31 mars 2010	63 089 954	41 203	2 899	80 086	(133 418)	12 400	3 170

<i>(Non vérifiés)</i>	Actions ordinaires (nombre)	Capital social	Autre capital	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2008	53 187 470	30 566	79 669	(102 814)	14 054	21 475
Perte nette pour la période	-	-	-	(12 388)	-	(12 388)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(1 297)	(1 297)
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	60	-	-	60
Solde au 31 mars 2009	53 187 470	30 566	79 729	(115 202)	12 757	7 850

<i>(Non vérifié)</i>	Aux 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Se compose des éléments suivants :		
Écarts de conversion	12 400	12 754
Variation de la juste valeur des placements temporaires, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	3
Cumul des autres éléments du résultat étendu	12 400	12 757
Déficit	(133 418)	(115 202)
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu et du déficit	(121 018)	(102 445)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Æterna Zentaris Inc.

Résultats d'exploitation et résultat étendu consolidés intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009

(en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions et les données par action)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
<i>(Non vérifiés)</i>		
Produits		
Ventes et redevances	5 716	4 971
Revenus de licence et autres	706	1 140
	6 422	6 111
Charges d'exploitation		
Coût des ventes, excluant les amortissements	4 617	3 694
Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt et des subventions	5 701	11 437
Frais généraux, de vente et d'administration	2 792	3 554
Amortissement		
Immobilisations corporelles	263	311
Actifs incorporels	389	557
	13 762	19 553
	(7 340)	(13 442)
Perte d'exploitation		
Autres produits		
Revenu d'intérêts	58	154
Gain de change	1 402	900
	1 460	1 054
	(5 880)	(12 388)
Perte nette pour la période		
Perte nette par action		
De base et diluée	(0,09)	(0,23)
Nombre moyen pondéré d'actions (note 9)		
De base et dilué	63 089 954	53 187 470

Résultat étendu consolidé

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
<i>(Non vérifié)</i>		
Perte nette pour la période	(5 880)	(12 388)
Autres éléments du résultat étendu :		
Écarts de conversion	(319)	(1 297)
Résultat étendu	(6 199)	(13 685)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Æterna Zentaris Inc.

Flux de trésorerie consolidés intermédiaires

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009

(en milliers de dollars US)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(5 880)	(12 388)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents		
Amortissements	652	868
Charges de rémunération à base d'actions	143	60
Avantages sociaux futurs	258	(148)
Amortissement des frais reportés et d'autres actifs à long terme	68	1 264
Amortissement des produits reportés	(1 540)	(2 062)
Gain de change sur des éléments libellés en devises étrangères	(1 402)	(900)
Amortissement des charges payées d'avance et d'autres éléments non monétaires	1,549	4 380
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (note 5)	(4 665)	24 196
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des activités d'exploitation	(10 817)	15 270
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la créance à long terme	(27)	(24)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12)	(60)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents	(297)	(2 418)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents	(11 153)	12 768
Trésorerie et équivalents au début de la période	38 100	49 226
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	26 947	61 994
Composantes de la trésorerie et des équivalents :		
Trésorerie	21 947	42 477
Équivalents de trésorerie	5 000	19 517
	26 947	61 994

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Æterna Zentaris Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions/options/bons de souscription et les données par action/option/bon de souscription et sauf indication contraire)

1 Mode de présentation, utilisation d'estimations et évaluation de la continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires d'Æterna Zentaris Inc. (la « Société ») au 31 mars 2010 et pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009 ne sont pas vérifiés. Ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») aux fins des informations financières intermédiaires, qui diffèrent à certains égards de ceux préparés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Les différences de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'informations qui ont trait à la Société sont décrites à la note 11. De l'avis de la direction, tous les redressements qui sont requis pour donner une image fidèle des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de ces périodes intermédiaires ont été inclus. Tous ces redressements sont de nature récurrente normale.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires respectent les principes comptables généralement reconnus applicables aux états financiers intermédiaires et ont été préparés conformément à ceux utilisés pour la préparation des plus récents états financiers consolidés annuels de la Société au 31 décembre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date.

Ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers consolidés annuels. Une description complète des conventions comptables de la Société figure dans les états financiers consolidés annuels de la Société au 31 décembre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date. Bien que la direction soit d'avis que les informations présentées sont appropriées et reflètent tous les changements importants survenus au cours du trimestre, ces états financiers consolidés intermédiaires devraient néanmoins être lus en parallèle avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la Société.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des périodes présentées. Les estimations et jugements importants sont généralement liés au calcul des produits, des frais de recherche et de développement, des charges de rémunération à base d'actions et sont également utilisés pour établir la provision pour créances irrécouvrables, les stocks et les provisions pour désuétude des stocks, les actifs et passifs d'impôts futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée, l'évaluation des actifs incorporels et des écarts d'acquisition, la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription octroyés et des avantages sociaux futurs ainsi que certaines charges à payer. Les estimations de la Société sont fondées sur l'expérience, s'il y a lieu, et sur diverses autres hypothèses que la direction juge raisonnables dans les circonstances. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Évaluation de la continuité d'exploitation, des résultats d'exploitation et des plans de gestion :

La direction doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et doit tenir compte de toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter des dates de clôture. Des informations doivent également être fournies s'il existe des incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Lors de son évaluation, la direction a pris en considération le niveau actuel des liquidités, la réalisation du placement direct inscrit mentionné à la note 10,

de même que la révision du plan stratégique de la Société et des budgets correspondants pour 2010 et les prévisions pour 2011 et 2012. À la suite de cette évaluation, la direction est d'avis que la Société dispose de ressources financières suffisantes pour financer ses dépenses prévues et autres besoins en matière de fonds de roulement pendant au moins les 12 prochains mois à partir de la date de clôture.

2 Nouvelles normes comptables et prises de position

À adopter ultérieurement

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié l'abrégé CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits* (« CPN-175 »). En vertu de cette norme, un fournisseur est tenu de répartir la contrepartie au moment de la conclusion d'un accord entre toutes les prestations selon la méthode du prix de vente relatif. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation en elle-même nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Étant donné l'obligation d'utiliser la méthode du prix de vente relatif pour la répartition de la contrepartie, l'utilisation de la méthode du montant résiduel est interdite. Les dispositions du CPN-175 peuvent être appliquées prospectivement, et elles devraient être appliquées aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés significativement au cours du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence que ces directives pourraient avoir sur ses états financiers consolidés.

3 Stocks

	Au 31 mars 2010	Au 31 décembre 2009
	\$	\$
Matières premières	2 444	2 998
Produits en cours	1 047	1 417
	3 491	4 415

4 Écarts d'acquisition

La variation de la valeur comptable se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 décembre 2009	10 246
Incidence des fluctuations du taux de change	(538)
Solde au 31 mars 2010	9 708

5 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Comptes débiteurs	(1 282)	1 832
Stocks	710	(440)
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	(1 011)	(5 695)
Frais reportés et autres actifs à long terme	(38)	(3 000)
Comptes créditeurs et charges	(2 713)	1 528
Produits reportés	-	30 000
Impôts sur les bénéfices	(331)	(29)
	(4 665)	24 196

6 Avantages sociaux futurs

La filiale de la Société située en Allemagne offre des régimes de retraite sans capitalisation à prestations déterminées ainsi que des programmes d'indemnités de fin de carrière sans capitalisation à certaines catégories d'employés. Des provisions sont constituées à l'égard des obligations découlant des régimes de retraite pour les avantages payables sous forme de rente de retraite, de rente d'invalidité et de rente au conjoint survivant.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, la charge totale pour les régimes de retraite à prestations déterminées s'est élevée à environ 287 000 \$ (183 000 \$ en 2009). Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, la charge totale pour les autres régimes à prestations déterminées s'est élevée à environ 74 000 \$ (78 000 \$ en 2009).

La Société a établi un régime à cotisations déterminées à parts égales au sein de son siège social canadien. En vertu de ce régime, la Société peut verser un montant égal à un pourcentage de la cotisation de l'employé au régime. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, les cotisations de contrepartie au régime ont été d'environ 10 000 \$ (41 000 \$ en 2009).

La Société a également établi un régime 401(k) pour sa filiale américaine. En vertu de ce régime, la Société peut verser un montant discrétionnaire égal à un pourcentage de la cotisation de l'employé au régime et peut également verser une cotisation discrétionnaire de participation aux bénéfices. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, les cotisations de contrepartie au régime se sont élevées à environ 15 000 \$ (15 000 \$ en 2009).

7 Options d'achat d'actions

Les tableaux suivants résument les changements survenus à l'égard du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

Options en dollars canadiens :

	Trois mois terminés le 31 mars 2010		Exercice terminé le 31 décembre 2009	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$CAN)
Solde au début de la période	5 920 588	2,72	4 490 759	3,28
Octroyées	-	-	1 448 422	0,95
Frappées d'extinction	-	-	(15 000)	0,55
Échues	-	-	(3 593)	1,73
Solde à la fin de la période	5 920 588	2,72	5 920 588	2,72

Options en dollars US :

	Trois mois terminés le 31 mars 2010		Exercice terminé le 31 décembre 2009	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$US)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$US)
Solde au début de la période	293 334	2,83	313 334	2,76
Frappées d'extinction	-	-	(20 000)	1,78
Solde à la fin de la période	293 334	2,83	293 334	2,83

8 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Étant donné que la Société exerce ses activités à l'échelle internationale, elle est exposée à des risques de change en raison des fluctuations potentielles des taux de change liées à des opérations autres que les opérations intra-groupe. Les fluctuations du taux de change du dollar US (\$US) et du dollar canadien par rapport à l'euro (EUR) pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Société. Il est raisonnablement possible d'observer les variations suivantes sur une période de douze mois :

- Fluctuation du taux de change de -5 % (dépréciation de l'EUR) et de +5 % (appréciation de l'EUR) par rapport au \$US selon un taux de conversion de fin de période de 1 EUR = 1,3523 \$US.

Si ces fluctuations devaient se produire, l'incidence sur la perte nette de la Société pour chaque catégorie d'instruments financiers détenus au 31 mars 2010 serait la suivante :

	Valeur comptable	Opérations libellées en \$US	
		-5 %	+5 %
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents	20 912	1 046	(1 046)
Incidence totale sur la perte nette – diminution/(augmentation)		1 046	(1 046)

9 Perte nette par action

Le tableau suivant présente des données pertinentes sur le calcul de la perte nette de base et diluée par action.

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Perte nette	(5 880)	(12 388)
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	63 089 954	53 187 470
Effet dilutif des options d'achat d'actions	129 975	55 576
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	63 219 929	53 243 046
Éléments exclus du calcul de la perte nette diluée par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la valeur à la cote moyenne des actions ordinaires ou en raison de leur effet anti-dilutif		
Options d'achat d'actions	5 493 922	4 058 833
Bons de souscription (nombre d'actions équivalentes)	4 110 603	-

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009, la perte nette diluée par action était la même que la perte nette de base par action étant donné que l'effet de l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires est anti-dilutif. Par conséquent, la

perte nette diluée par action pour ces périodes a été calculée en utilisant le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

10 Événement subséquent

Le 20 avril 2010, la Société a réalisé un placement direct inscrit de 11 111 111 unités, chaque unité comprenant une action ordinaire et un bon de souscription visant l'achat de 0,40 action ordinaire au prix de 1,35 \$ l'unité. Les bons de souscription connexes confèrent le droit d'acquérir un total de 4 444 444 actions ordinaires au prix d'exercice de 1,50 \$ l'action, peuvent être exercés dans les six mois suivant leur date d'émission et expireront cinq ans après la date à laquelle ils peuvent être exercés. Le produit total tiré de ce placement s'est élevé à 15 000 000 \$, déduction faite des coûts de transaction au comptant d'environ 1 274 000 \$. Les acheteurs d'unités du placement se composent d'investisseurs institutionnels, et les titres décrits précédemment ont été offerts par la Société en vertu d'un prospectus préalable de base daté du 12 mars 2010 et d'un supplément de prospectus daté du 15 avril 2010.

11 Différences entre les PCGR du Canada et des États-Unis

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux PCGR du Canada, et les différences importantes en matière de mesure et de présentation de l'information financière par rapport aux PCGR des États-Unis sont décrites à la note 26 afférente aux plus récents états financiers consolidés annuels de la Société. La présente note fournit une analyse quantitative de toutes les différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis qui ont trait à la Société aux 31 mars 2010 et 2009 et pour les périodes de trois mois terminées à ces dates. Ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans des états financiers annuels en vertu des PCGR des États-Unis et du règlement S-X de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis.

Rapprochement de la perte nette avec les PCGR des États-Unis

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
	\$	\$
Perte nette pour la période selon les PCGR du Canada	(5 880)	(12 388)
Variation du passif lié aux bons de souscription, incluant l'amortissement des coûts de transaction connexes (a)	(236)	-
Amortissement des travaux de recherche et développement en cours (b)	110	258
Perte nette pour la période selon les PCGR des États-Unis	(6 006)	(12 130)
Perte nette par action		
De base et diluée	(0,10)	(0,23)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation selon les PCGR des États-Unis (note 9)		
De base et dilué	63 089 954	53 187 470

Rapprochement des capitaux propres (négatifs) conformément aux PCGR des États-Unis

Le tableau suivant résume les différences importantes entre les capitaux propres de la Société dressés conformément aux PCGR du Canada et ceux dressés conformément aux PCGR des États-Unis.

	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2010	2009
	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	3 170	9 226
Incidence nette de la comptabilisation du passif lié aux bons de souscription (a)	(1 510)	(1 351)
Travaux de recherche et développement en cours (b)	(2 033)	(2 146)
Capitaux propres (négatifs) selon les PCGR des États-Unis	(373)	5 729

Bilans

Le tableau suivant résume les différences importantes entre d'autres postes pertinents des bilans dressés conformément aux PCGR du Canada et ceux dressés conformément aux PCGR des États-Unis.

		Au 31 mars 2010		Au 31 décembre 2009	
		PCGR du Canada \$	PCGR des États-Unis \$	PCGR du Canada \$	PCGR des États-Unis \$
Passif lié aux bons de souscription	(a)	-	1 510	-	1 351
Actifs incorporels	(b)	15 760	13 727	17 034	14 888

Flux de trésorerie

En ce qui concerne la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, il n'existe aucune différence importante entre les états des flux de trésorerie présentés selon les PCGR du Canada et ceux présentés selon les PCGR des États-Unis.

a) Bons de souscription

En ce qui concerne les deux placements directs réalisés en juin et octobre 2009, la Société a octroyé des bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires aux investisseurs institutionnels qui ont participé à ces placements ainsi qu'à l'agent de placement exclusif (et à ses représentants désignés). Les bons de souscription octroyés en juin 2009 aux investisseurs institutionnels ainsi qu'à l'agent de placement exclusif (et à ses représentants désignés) sont appelés respectivement les « premiers bons de souscription de l'investisseur » et les « premiers bons de souscription à titre de rémunération », alors que les bons de souscription octroyés en octobre 2009 aux investisseurs institutionnels ainsi qu'à l'agent de placement exclusif (et à ses représentants désignés) sont appelés respectivement les « seconds bons de souscription de l'investisseur » et les « seconds bons de souscription à titre de rémunération ».

En vertu des PCGR du Canada, la Société a classé et comptabilisé tous ses bons de souscription en circulation visant l'achat d'actions ordinaires comme un élément des capitaux propres, en se fondant sur le fait que ces bons de souscription ne comportent pas une obligation contractuelle pour la Société de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier au détenteur de ces bons de souscription. L'option conditionnelle de vente position vendeur découlant de la réalisation de l'Opération Fondamentale, définie dans toutes les clauses relatives aux bons de souscription en circulation et comprenant un changement de contrôle, n'a pas été considérée comme probable en vertu de l'abrégé CPN-70 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA intitulé « *Présentation d'un instrument financier qualifié d'action lorsqu'une situation ou un événement futur peut influencer sur les obligations de l'émetteur* ». En vertu des PCGR des États-Unis, la Société a établi que les bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires entraînent dans le champ d'application d'une norme maintenant codifiée comme suit : *Accounting Standards Codification* (« ASC ») *Topic 480* du *Financial Accounting Standards Board* (« FASB »), « *Distinguishing Liabilities from Equity* » (« Topic 480 »), et a ainsi classé et comptabilisé ces instruments à titre de passif. Selon le Topic 480, les instruments financiers assortis d'une option de vente position vendeur, même si la clause de rachat est conditionnelle à la réalisation d'une éventualité définie,

doivent être classés à titre de passif si cette éventualité donne finalement lieu à un transfert d'actifs par l'émetteur.

Selon les PCGR des États-Unis, le passif total lié aux bons de souscription doit être inclus dans le passif à long terme du bilan consolidé et être inscrit à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction non amortis. Toute modification de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription doit être incluse dans le poste « Autres produits (charges) » dans les résultats d'exploitation consolidés.

Le tableau suivant présente les hypothèses appliquées au modèle d'établissement du prix de Black et Scholes afin de déterminer la juste valeur de tous les bons de souscription en circulation au 31 mars 2010.

	Premiers bons de souscription de l'investisseur et Premiers bons de souscription à titre de rémunération	Seconds bons de souscription de l'investisseur	Seconds bons de souscription à titre de rémunération
Prix fondé sur le cours du marché par action	0,79 \$	0,79 \$	0,79 \$
Taux d'intérêt annuel sans risque	0,87 %	2,35 %	1,36 %
Volatilité prévue	119,1 %	87,7 %	107,9 %
Durée de vie prévue (années)	1,75	4,58	2,58
Taux de rendement prévu	0,0 %	0,0 %	0,0 %

La juste valeur du passif lié aux bons de souscription de la Société a été établie selon le modèle d'établissement du prix de Black et Scholes. L'évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée de niveau 2, tel que défini dans la norme maintenant codifiée comme étant l'ASC Topic 820 du FASB, « *Fair Value Measurements and Disclosures* » (« Topic 820 »), qui établit une hiérarchie des justes valeurs où les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur sont classées selon trois niveaux d'importance. Ainsi, selon cette hiérarchie, la première priorité est accordée aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (évaluation de niveau 1) et la dernière priorité est accordée à des données d'entrée non observables (évaluation de niveau 3). Les données d'entrée de niveau 2 sont celles qui sont soit directement observables soit indirectement observables à la date de clôture et comprennent des instruments financiers qui sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres méthodes d'évaluation, comme le modèle d'établissement du prix de Black et Scholes.

b) Frais de recherche et de développement

En vertu des PCGR des États-Unis, avant l'émission de l'ASC Topic 805, *Business Combinations*, les travaux de recherche et de développement en cours acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises devaient être radiés du bilan au moment de l'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, les travaux de recherche et de développement en cours acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative.

Nouvelles normes comptables et prises de position

a) Adoptées en 2010

ASC Topic 810, *Consolidation* (Topic 810)

En juin 2009, le FASB a modifié les directives en matière de consolidation du Topic 810 pour les entités à détenteurs de droits variables. Les modifications incluent l'élimination de l'exemption pour les entités à vocation spéciale admissibles, une nouvelle méthode pour déterminer qui devrait consolider une entité à détenteurs de droits variables, de même que des changements visant les circonstances où il est nécessaire de redéfinir qui devrait consolider une entité à détenteurs de droits variables. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 15 novembre 2009, aux périodes intermédiaires comprises dans ces exercices ainsi qu'aux exercices annuels et périodes intermédiaires subséquents. La Société a adopté ces directives le 1^{er} janvier 2010, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

ASC Topic 860, *Transfers and Servicing* (Topic 860)

En juin 2009, le FASB a modifié le Topic 860 afin de supprimer le concept d'une entité à vocation spéciale admissible et de retirer la dérogation accordée aux entités à vocation spéciale admissibles qui leur permettaient de ne pas appliquer le Topic 810. Les directives contenues dans le Topic 860 doivent être appliquées dès le début du premier exercice annuel ouvert à compter du 15 novembre 2009, aux périodes intermédiaires comprises dans ce premier exercice annuel ainsi qu'aux exercices annuels et périodes intermédiaires subséquents. Le Topic 860 doit être appliqué aux transferts survenant à compter de la date de son entrée en vigueur. La Société a adopté ces directives le 1^{er} janvier 2010, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Accounting Standards Update (ASU) 2010-06 intitulée : Improving Disclosures about Fair Value Measurements (ASU 2010-06)

Le FASB a récemment publié la norme ASU 2010-06 afin d'accroître l'utilité des évaluations de la juste valeur. Les nouvelles directives requièrent la ventilation de certaines informations existantes ainsi que l'inclusion d'informations plus détaillées à propos des techniques d'évaluation et des données d'entrée liées à des évaluations de juste valeur récurrentes et non récurrentes. L'ASU 2010-06 modifie les informations à fournir sur les évaluations de juste valeur figurant dans l'ASC 820 et s'applique aux périodes intermédiaires et aux exercices annuels débutant après le 15 décembre 2009, à l'exception des exigences en matière de ventilation liées au rapprochement des évaluations de niveau 3, lesquelles s'appliquent aux exercices débutant après le 15 décembre 2010 ainsi qu'aux périodes intermédiaires comprises dans ces exercices. La Société a adopté ces directives le 1^{er} janvier 2010, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

b) Modifications comptables futures

ASC Topic 605, *Revenue Recognition* (Topic 605)

En octobre 2009, le FASB a modifié le Topic 605 afin d'inclure le consensus obtenu par son groupe de travail sur les problèmes nouveaux, soit l'*Emerging Issues Task Force*, relativement aux accords de prestations multiples générateurs de produits. Ces changements modifient considérablement certaines directives visant les accords de prestations multiples générateurs de produits et modifient également les critères de division du Topic 605 étant donné l'élimination du critère exigeant des preuves objectives et fiables de la juste valeur des prestations non fournies. Ces modifications éliminent également l'utilisation de la méthode du montant résiduel aux fins de la répartition et requièrent plutôt que la contrepartie prévue à l'accord soit répartie, au début de l'accord, entre toutes les prestations en fonction de leur prix de vente relatif. Cette norme s'applique aux accords générateurs de produits qui sont conclus ou considérablement modifiés au cours des exercices ouverts à compter du 15 juin 2010. Son adoption anticipée est permise. La direction est à évaluer l'incidence que pourrait avoir cette norme sur les états financiers consolidés de la Société.